

DEVIS

Adresse : 23 rue de nul part
33000 Bordeaux



Mickaël Bonnami Photographe

Mail : mickaelbonnami@free.fr

Site internet : www.mickaelbonnami.com

Tél : 118 218

N° TVA : FR00000000000

N° SIRET : 507 649 085 00028

DEVIS N° : 2020 - 01- 023

Date : 23/01/2020

Client : Les Paysagistes Suigireste

Interlocuteur : M. Rateau

Adresse de facturation : 23 rue de la pelouse verte
23023 Binette

CESSION DE DROITS D'AUTEUR

Cession de droit d'auteur pour la photo "Jardin Public de la ville de Thaitahaie" au format 800 x 600 pour une utilisation exclusive sur le site web www.lespaysagistessuigireste.com et ce pour une durée de cession de 5 ans.

Total

38,00 €

FRAIS DE MISE EN ŒUVRE

Aucun

Total frais de mise en œuvre

0 €

SOUS-TOTAL (HT)

38,00 €

TVA 10% sur les cessions de droits - Art. 279g du CGI

3,80 €

TVA 20% sur les frais de mise en œuvre

0,00 €

TOTAL (TTC) A PAYER A L'AUTEUR

41,8 €

Contributions à charge du DIFFUSEUR

A verser à l'Urssaf (Limousin)

1% diffuseur (Art L 382-1 et R-382-1 et suivants du Code de la Sécurité sociale)	0,38 €
0,10% Contribution diffuseur à la formation professionnelle des auteurs (Loi n° 2011-1977 du 28/12/2011 -Art. L 6331-1 du Code du Travail)	0,04 €
TOTAL A VERSER A L'URSAFF	0 €

Conditions générales de cession

La présente note d'auteur est payable à la livraison ou au plus tard 60 jours. Tout retard de paiement donnera lieu au paiement d'intérêts au taux minimal prévu par l'article L441-6 du Code de commerce (intérêt légal multiplié par trois), exigibles de plein droit et sans rappel, calculés sur les montants hors taxes.

Tout professionnel en retard de paiement sera de plein droit débiteur d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €, sans préjudice du droit de justifier de frais de recouvrement supérieurs (Art. L441-6 du Code de Commerce et Décret n°2012-1115 du 2/10/2012). Le non-paiement entraîne la résolution de plein droit du contrat de cession et l'impossibilité d'utiliser la ou les photographie(s) concernée(s).

La communication et l'utilisation des photographies sont soumises aux dispositions du Code de la Propriété intellectuelle. Toute utilisation non prévue à la présente cession devra faire l'objet d'une nouvelle cession calculée sur base des barèmes en vigueur. La mention du nom de l'auteur est obligatoire sur ou à proximité directe de chaque utilisation de l'image. Le paiement des frais de support et/ou de production n'implique pas la propriété physique de l'œuvre par le diffuseur.